

2^{ème} Forum de l'Officine Tunis

Pharmacie d'officine, Défis et perspectives



Abderrahim DERRAJI
- 8 octobre 2018

Fort de la réussite de la première édition du Forum qu'il a tenu au Palais des congrès à Tunis en 2017, le Syndicat des pharmaciens d'officine de Tunisie (SPOT) a choisi, cette année, le Parc des expositions du Kram pour y organiser la deuxième édition de sa rencontre annuelle sur le thème "L'Officine, défis et perspectives".

"Ce Forum sera l'occasion de dresser un état des lieux de la pharmacie d'officine en Tunisie. Il permettra également d'étudier les expériences entreprises par d'autres nations, avec comme objectif d'améliorer l'exercice officinal pour qu'il puisse répondre aux attentes des patients", a annoncé D^r Mustapha Laroussi, président du SPOT lors de son discours inaugural.

Il a ensuite rappelé le rôle du pharmacien ainsi que les prestations de qualité qu'il offre 24h/24 et 7j/7. Et il a aussi évoqué la bonne répartition des officines à travers le pays. Ce maillage, qui est le fruit de la mise en place du numerus clausus, constitue la clef de voûte de l'équité dans l'accessibilité aux soins à travers toutes les régions de Tunisie.

Le président du SPOT a conclu son allocution en exhortant les autorités à accélérer la promulgation des différents projets de textes de loi, très attendus par les pharmaciens et leurs instances professionnelles.

Le président du Conseil national de l'Ordre de Tunisie (CNOPT), D^r Chedly

Fendri, a prononcé un discours qui rejoint l'allocution du D^r Mustapha Laroussi. Il a, lui aussi, rappelé le rôle capital joué par le pharmacien dans le circuit des soins, comme il a déploré l'inadéquation entre le cadre législatif qui régit la profession et la réalité de la pratique officinale. La séance inaugurale a ensuite fait place à une batterie de conférences et de tables rondes dont la programmation a été essentiellement dictée par l'évolution que connaît la pharmacie d'officine, aussi bien en Tunisie qu'à travers d'autres pays francophones.

Ces nombreuses tables rondes et conférences ont permis de mener une vraie réflexion sur l'évolution que connaît la pharmacie d'officine.

En effet, le changement des habitudes des usagers des médicaments et d'autres produits de santé, l'arrivée de nouveaux acteurs plus agressifs que les pharmaciens et les baisses des prix des médicaments vont mettre l'adaptabilité des officinaux à rude épreuve. Ces derniers n'ont d'autres choix que de se regrouper, réfléchir à de nouveaux modes de rémunération, proposer de nouveaux services aux patients et dompter les nouvelles techniques de l'information et de communication. Pour cela, ils devront suivre une formation postuniversitaire efficiente leur permettant de mettre à jour leurs connaissances, et d'acquérir de nouvelles compétences.

En ce qui concerne le mode de rémunération, l'exemple suisse présenté par Thierry Philbet, pharmacien-rédacteur en chef de "Pharma Journal", est très promoteur. Ce mode prévoit, depuis 2009, une rémunération basée sur les prestations permettant au pharmacien de percevoir un forfait pour la validation d'ordonnance, l'entretien de polymédication, la préparation de semainiers, la dispensation de méthadone, la remise fractionnée pour prise ambulatoire, la prise de médicaments sous surveillance, la vaccination, netCare, l'assistance pharmaceutique en maisons de retraite, etc.

La mise en place de cette rémunération a contribué à valoriser les services assurés par les officinaux et à réduire l'impact des baisses de prix des médicaments sur l'économie de la pharmacie.

Certaines de ces nouvelles missions confiées aux pharmaciens suisses font également partie du quotidien du pharmacien québécois, particulièrement depuis le 20 juin 2015, date d'entrée en vigueur de la Loi 41. Cette loi autorise le pharmacien communautaire à exercer de nouvelles activités professionnelles. Le pharmacien québécois peut prolonger une ordonnance ou l'ajuster, substituer un médicament, prescrire une analyse biologique, un médicament lorsqu'aucun diagnostic n'est requis,

s et perspectives



D^r Chedly Fendri, Président du CNOPT et D^r Mustapha Laroussi, Président du SPOT

un médicament pour une condition mineure et il peut administrer un médicament afin d'en démontrer l'usage approprié.

Ces compétences et son accessibilité permettent aux pharmaciens québécois d'assurer une meilleure continuité des soins et de répondre aux besoins de ses patients notamment en surveillant plus efficacement leurs thérapies médicamenteuses.

D'autres thématiques très intéressantes ont été suivies et débattues avec beaucoup d'intérêt comme :

“ L'officine à l'heure du numérique et de l'Internet”, “La gestion économique de l'officine”, “La lutte

contre l'anti-biorésistance : rôle du pharmacien”, “La formation continue”, “Les compléments alimentaires”, “L'assistantat, une chance pour l'officine ?”, etc.

Les débats ayant suivi ces conférences ont permis d'élaborer de précieuses recommandations touchant tous les aspects de l'exercice officinal.

Parmi ces recommandations : La sécurisation de l'activité officinale par la consolidation du monopole du pharmacien, le maintien du numerus clausus afin de préserver une bonne répartition des pharmacies, la nécessité de faire évoluer le cadre juridique réglementant la pharmacie

pour le rendre en phase avec la réglementation internationale et pour améliorer la pratique officinale, l'adoption d'un mode de rémunération sous forme d'honoraires, la mise en place d'une formation continue efficace, etc.

On ne peut que féliciter le D^r Laroussi, toute son équipe et les pharmaciens tunisiens pour cette belle édition et nous attendons avec impatience la troisième édition prévue les 27 et 28 septembre 2019 à Tunis.





Un vibrant hommage a été rendu à Feu Slim Chaker, ministre de la Santé qui a inauguré le premier Forum de l'Officine qui s'est tenu les 29 et 30 septembre en 2017 au Palais des Congrès de Tunis. Un moment plein d'émotion en présence de sa fille.



D^r Rachid Garaali, fille de Feu Slim Chaker, D^r Laroussi Mustapha et D^r Sonia Ben Cheikh Secrétaire d'État



Le président du Conseil de l'Ordre régional de l'ARIANA, Dr. Yosri Guiras faisant part à l'assistance de la situation que vivent les confrères de Nabeul et de sa région dont les pharmacies ont été inondées. Une collecte a été lancée pour leur venir en aide.





Lecture de la charte de partenariat unissant les instances professionnelles de la Tunisie et de la Côte d'Ivoire

Haut : D^r Diarra Arounan, président du Conseil de national de l'Ordre des Pharmaciens de la Côte d'Ivoire, D^r Lotfi Benbahmed, président de l'IOPA, et D^r Chedly Fendri, président du CNOPT.

Bas : D^r Kanigui Mamadou Hyacinthe Ouattara, président de l'Union nationale des pharmaciens privés de la Côte d'Ivoire, D^r Kady Cissé, présidente d'ISpharma.





D' Kais Ben Youssef & D' Bernard Charles



D' Gulaine Bertrand



D' Ali Bsila



“Retrouvailles des maghrébins”



D' Thierry Philbet & Dr. Mohamed Sabri



D' Naoufel Amira (Lecture des recommandations)



Haut : Les membres du bureau du SPOT félicitant le président pour la réussite du Forum.
Bas : M. Laroussi entouré du Comité d'organisation.

